



## DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**  
 Nombre de membres présents : **27**  
 Nombre de votants : **36**  
 Date de convocation : **29/11/2016**

**OBJET : ATELIER RELAIS : MISE A DISPOSITION DE  
TERRAIN ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Certifié exécutoire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20161208-91-16MaD\_Atel-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publié ou Notifié

le

L'an **Deux Mille Seize** le 8 DECEMBRE, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h45 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M. René OLIVE, Président.

Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PUOL, PIMENTEL (Fourques) - TOURNE (Llauro) - MAURAN ( Montauriol) - NOURY (Saint Jean Lasseille) - MASO (Terrats) – OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, RUIZ, MON, BOURRAT, RAYNAL, BATALLER SICRE (Thuir) - LESNE (Tordères) - AMOUROUX (Tresserre) – ATTARD (Trouillas) – PERALBA, FLACHAIRE (Villemolaque).

Procurations :

C.VILA (Oms) à G.CHINAUD (Brouilla)  
 P.BELLEGARDE (Passa) à L.BERNARDY  
 A.PUIG (Sainte Colombe) ) P.TAURINYA  
 JC.BERNADAC (Thuir) à JM.LAVAIL  
 P.MAURY (Thuir) à N.MON  
 R.PEREZ (Thuir) à R.LEMORT  
 T.VOISIN (Thuir) à A.BOURRAT  
 L.FERRER (Thuir) à S.RAYNAL  
 J.ALBERT (Trouillas) à R.ATTARD

Absents:

A.DOUTRES Alain (Caixas)

Absente excusée :

B.COUSSOLLE (Trouillas)

Le Procès-verbal de la séance du 27 Septembre 2016 est adopté avec observations annexées à la convocation.

**Madame Fathia CHARPENTIER** est élue secrétaire de séance.

**MISE A DISPOSITION DE TERRAIN DE LA ZONE D'ACTIVITES LE POUGERAULT POUR LA CREATION D'UN ATELIER-RELAIS :**

VU la délibération n° créant la zone d'activités de TROUILLAS nommée le POUGERAULT,

VU les statuts de la Communauté de Communes nouvellement modifiés par délibération n°71/2016 et notamment sa compétence obligatoire en matière de développement économique

**Considérant** que plusieurs parcelles de la ZAE POUGERAULT sont encore disponibles

Le Président **INFORME** l'Assemblée que, dans le cadre de ses compétences obligatoires, et de sa politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, la communauté a été sollicitée par une association d'agriculteurs pour un accompagnement à la création d'un atelier de découpe.

Il **EXPOSE QUE** la structure de découpe à venir sera probablement intégrée dans un projet global de création d'atelier relais, immobilier d'entreprise dont la Communauté est compétente,

Et **que** pour ce faire, il lui est demandé la mise à disposition d'un terrain dont elle a la propriété, dans le cadre de la création de l'atelier en question.

Il **EXPOSE** que la procédure de création est en cours étude. et QUE dans l'attente de l'aboutissement de l'étude de projet,

Il **PROPOSE** au Conseil de l'autoriser PAR PRINCIPE à signer tout acte de mise à disposition de terrain de la zone d'activités de TROUILLAS, sous réserve que la création de l'atelier ainsi qualifié soit menée à terme, et de solliciter les financements les plus élevés possibles auprès de l'Europe, de l'Etat, la Région et le Département.

Le Conseil Communautaire  
Où l'exposé de son Président  
Après en avoir valablement délibéré  
**A l'unanimité des membres présents ou représentés**

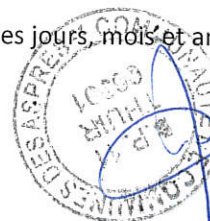
**AUTORISE** le Président à signer tout acte relatif à la mise à disposition d'un terrain de la ZAE LE POUGERAULT à l'Association d'Agriculteurs dans le cadre de la création d'un atelier relais de découpe, sous réserve que celui-ci soit ainsi qualifié,

**AUTORISE** le Président à solliciter les financements les plus élevés possibles

FAIT et DELIBERE à THUIR, les jours, mois et an que dessus.

Le Président,

**René OLIVE**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20161208-91-16MaD\_Atel-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016